

Surprise fédérale pour la Brinaz



La renaturation de la Brinaz permet d'absorber les crues importantes et doit d'abord bénéficier à la faune. RAPOSO

MONTAGNY-PRÈS-YVERDON

Les travaux de renaturation de la rivière sont achevés. La Confédération a été généreuse.

I. RO

L'entreprise de correction fluviale de la Brinaz – ECF La Brinaz – a terminé son œuvre, destinée à pallier d'éventuelles inondations. Cette entreprise, qui visait également à redonner un cours naturel à la rivière, a nécessité l'investissement de quelque 15 millions de francs, un montant qui dépasse sensiblement celui prévu. Mais les collectivités locales – les communes de Montagny et de Grandson – ne vont pas en pâtir, car la Confédération a fait preuve de générosité.

«Un dépassement de budget a effectivement été nécessaire pour réaliser l'approfondissement sous le pont CFF, demandé par les entreprises ferroviaires. Mais grâce à la forte subvention fédérale obtenue pour ce projet (de l'ordre de 75%), la participation cantonale effectivement nécessaire est en deçà de ce qui avait été budgété. De surcroît, la plus-value CFF n'a pas de conséquence pour les communes car leur taux de participation à l'ECF a pu être abaissé», explique Denis Rychner, porte-parole à la Direction générale de l'environnement (DGE) du canton de Vaud.

Les habitants des Tuileries-de-Grandson qui avaient pris l'habitude de se rendre dans la zone commerciale En Chamard en empruntant le chemin de remaniement parcellaire qui prolonge la rue des Vergers – il a été fermé par la compagnie de transport Travys à la hauteur de la ligne de l'Yverdon-Sainte-Croix – ont été surpris de découvrir une barrière, ajoutée à la hauteur du pont, qui empêche de passer sur la rive gauche de la rivière.

«L'objectif de ce projet n'a jamais été de créer un chemin public, mais un chemin d'entretien. Ce choix de portail a été soutenu par la Commune territoriale de Grandson et découle des négociations foncières qui ont eu lieu en début de projet», relève le porte-parole, en laissant une «ouverture» sur l'autre rive: «A noter qu'en rive droite, aucune clôture de l'espace réservé aux eaux n'est prévue, ainsi le cheminement n'y est pas empêché.»

Cela dit, la fréquentation du public le long des rives de la Brinaz n'est pas souhaitée. «Ce projet de sécurisation englobe un volet de renaturation. Dans ce contexte, un objectif était d'assurer la création d'un passage pour les espèces animales connectant la zone alluviale à la forêt riveraine de la Brinaz, située en amont du projet. Il n'est dès lors pas prévu de favoriser un accès du public dans cet espace», souligne Denis Rychner.

« L'objectif n'a jamais été de créer un chemin public, mais un chemin d'entretien. »

Denis Rychner, porte-parole de la DGE

Si les travaux effectués sont évalués favorablement par la population, un point reste litigieux: le parcours de mobilité douce entre le village des Tuileries et En Chamard. La fermeture abrupte du passage sur la ligne de l'Yverdon-Sainte-Croix a provoqué un mécontentement certain, concrétisé, notamment, par une pétition lancée par les membres de Pro vélo, et largement soutenue par la population.

Cette mesure, prise au nom de la sécurité ferroviaire, est considérée comme un non-sens. Premièrement, parce que le pont construit à l'extrémité de la rue des Vergers est un ouvrage répondant aux dernières normes, donc coûteux. Un luxe puisqu'à ce stade, il n'est enjambé qu'une poignée de fois

Un plus... pour la faune

«Si la Confédération a augmenté sa participation, c'est d'abord en faveur de la faune. Le but n'est pas d'encourager les gens à aller promener leur chien le long de la Brinaz», explique Antonio Vialatte, syndic de Grandson, qui confirme que si le plan de quartier Fiez-Pittet avait été réalisé, un cheminement de mobilité douce aurait été aménagé le long de la rive gauche du cours d'eau, désormais interdite d'accès.

En ce qui concerne la fermeture du passage à niveau qui permettait de rejoindre En Chamard depuis la rue des Vergers, le syndic relève que ce passage est situé sur Montagny. Or ce ne sont pas les habitants de cette commune qui passent par cet endroit, mais très majoritairement ceux des Tuileries-de-Grandson.

Ce n'est donc que dans un horizon très lointain, et dans le cadre du développement des zones du Petit-Chamard et de Fiez-Pittet, que la halte de la Brinaz serait déplacée, avec un passage souterrain et une liaison mobilité douce avec Les Tuileries.

L'Office fédéral des transports n'est semble-t-il pas favorable à la création d'un nouveau passage sécurisé, en raison de la proximité de ceux du Bey et de La Brinaz.

par année par l'agriculteur qui exploite les parcelles situées au sud de la Brinaz.

Mais il y a pire, la barrière posée sur plusieurs dizaines de mètres à l'extrémité du chemin, pour empêcher le franchissement de la ligne Yverdon-Sainte-Croix, n'a non seulement pas atteint son objectif, mais elle a accentué le danger: des dizaines de personnes, à pied et à vélo, la contournent quotidiennement. Avec un danger accru, puisqu'il faut franchir le ballast.